

Grilles de salaires Contrats d'apprentissage

Agents généraux d'assurance	2
Banque	3
Banque populaire	4
Bureaux d'études techniques ingénieurs et conseils	5
Caisse d'épargne	6
Courtage d'assurance et de réassurance	7
Crédit mutuel	8
Économistes de la construction	9
Experts-comptables et commissaires aux comptes	10
Géomètres experts	11
Marchés financiers	12
Sociétés d'assistance	13
Sociétés d'assurances	14
Sociétés financières	15
Surveillance qualité de l'air	16

Agents généraux d'assurance

Rémunération Contrats d'Apprentissage

Année d'Étude	Moins de 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
1 ^{re} année	27 %	43 %	53 %	
	415,64 €	661,95 €	815,89 €	
2 ^e année	39 %	51 %	61 %	
	600,37 €	785,10 €	939,05 €	1539,42 €
3 ^e année	55 %	67 %	78 %	
	846,68 €	1031,41 €	1200,75 €	

Rémunérations minimales en % du SMIC. SMIC au 1^{er} janvier 2020 : 1539,42 €

Banque

Rémunération Contrats d'Apprentissage

Année d'Étude	Moins de 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
1 ^{re} année	27 %	43 %	53 %	
2 ^e année	415,64 €	661,95 €	815,89 €	
	39 %	51 %	61 %	1539,42 €
3 ^e année	600,37 €	785,10 €	939,05 €	
	55 %	67 %	78 %	

Rémunérations minimales en % du SMIC. SMIC au 1^{er} janvier 2020 : 1539,42 €

Banque populaire

Rémunération Contrats d'Apprentissage

Année d'étude	Moins de 21 ans	21 ans et plus
1 ^{er} année	43 %	57 %
	661,95 €	877,46 €
2 ^e année	51 %	67 %
	785,10 €	1031,41 €
3 ^e année	67 %	87 %
	1031,41 €	1339,29 €
4 ^e année	82 %	102 %
	1262,32 €	1570,20 €

Rémunérations minimales en % du SMIC. SMIC au 1^{er} janvier 2020 : 1539,42 €

Lorsque la durée maximale de l'apprentissage (3 ans) est prolongée pour le collaborateur reconnu travailleur handicapé, il est appliqué une majoration uniforme de 15 points aux pourcentages légaux afférents à la dernière année de la durée du contrat.

Sources : Accord du 8 septembre 2017 relatif à la formation professionnelle

Bureaux d'études techniques ingénieurs et conseils

Année d'exécution Niveau de formation	Moins de 18 ans		De 18 à moins de 21 ans				21 ans et plus	
			Niveaux préparés II et III		Niveau préparé I		Niveaux préparés II et III	Niveau préparé I
1 ^{re} année	33%	508,01 €	43%	661,95 €	48%	738,92 €	55%	65%
2 ^e année	43%	661,95 €	53%	815,89 €	58%	892,86	65%	75%
3 ^e année	58%	892,86 €	68%	1046,81 €	70%	1077,59 €	80%	80%
	Du SMIC						Du salaire minimum conventionnel*	

Rémunérations minimales en % du SMIC. SMIC au 1^{er} janvier 2020 : 1539,42 €

SMIC au 01/01/2020 (Base 35h) = 1539,42 euros pour 151,67 heures (10,15 euros/heure)

* Salaire Minimal Conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat.

Apprentis de 26 ans ou plus : 100 % du SMIC ou du Salaire Minimal Conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat.

Caisse d'épargne

Rémunération Contrats d'Apprentissage

Année d'étude	Moins de 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	Plus de 26 ans
1 ^{re} année	27%	43%	53%	
	415,64 €	661,95 €	815,89 €	
2 ^e année	39%	51%	61%	1539,42 €
	600,37 €	785,10 €	939,05 €	
3 ^e année	55%	67%	78%	
	846,68 €	1031,41 €	1200,75 €	

Rémunérations minimales en % du SMIC. SMIC au 1^{er} janvier 2020 : 1539,42 €

Courtage d'assurance et de réassurance

Classif.	CCN annuel	Salaire mensuel sur 12 mois									
		16 à 17 ans			De 18 à 20 ans			De 21 à 25 ans			Plus de 26 ans
		1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	
A	19 219 €	432,43 €	624,62 €	880,87 €	688,68 €	816,81 €	1 073,06 €	848,84 €	976,97 €	1 249,24 €	1 601,58 €
B	20 497 €	461,18 €	666,15 €	939,45 €	734,48 €	871,12 €	1 144,42 €	905,28 €	1 041,93 €	1 332,31 €	1 708,08 €
C	21 778 €	490,01 €	707,79 €	998,16 €	780,38 €	925,57 €	1 215,94 €	961,86 €	1 107,05 €	1 415,57 €	1 814,83 €
D	24 245 €	545,51 €	787,96 €	1 111,23 €	868,78 €	1 030,41 €	1 353,68 €	1 070,82 €	1 232,45 €	1 575,93 €	2 020,42 €
E	28 434 €	639,77 €	924,11 €	1 303,23 €	1 018,89 €	1 208,45 €	1 587,57 €	1 255,84 €	1 445,40 €	1 848,21 €	2 369,50 €
F	33 742 €	759,20 €	1 096,62 €	1 546,51 €	1 209,09 €	1 434,04 €	1 883,93 €	1 490,27 €	1 715,22 €	2 193,23 €	2 811,83 €
G	39 174 €	881,42 €	1 273,16 €	1 795,48 €	1 403,74 €	1 664,90 €	2 187,22 €	1 730,19 €	1 991,35 €	2 546,31 €	3 264,50 €
H	48 019 €	1 080,43 €	1 560,62 €	2 200,87 €	1 720,68 €	2 040,81 €	2 681,06 €	2 120,84 €	2 440,97 €	3 121,24 €	4 001,58 €

Avenant du 1er décembre 2016 relatif aux salaires minima au 1er janvier 2017 (Arrêté du 12 juin 2017 - art.1)

La rémunération est basée sur la rémunération minimale annuelle correspondant à la classe de fonctions du poste occupé (CCN Courtage).

Crédit mutuel

Rémunération Contrats d'Apprentissage

Année d'Étude	Moins de 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
1 ^{re} année	27 %	43 %	53 %	
	415,64 €	661,95 €	815,89 €	
2 ^e année	39 %	51 %	61 %	
	600,37 €	785,10 €	939,05 €	1539,42 €
3 ^e année	55 %	67 %	78 %	
	846,68 €	1031,41 €	1200,75 €	

Rémunérations minimales en % du SMIC. SMIC au 1^{er} janvier 2020 : 1539,42 €

Économistes de la construction

Rémunération Contrats d'Apprentissage

Année d'Étude	Moins de 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
1 ^{re} année	27 %	43 %	53 %	
	415,64 €	661,95 €	815,89 €	
2 ^e année	39 %	51 %	61 %	
	600,37 €	785,10 €	939,05 €	1539,42 €
3 ^e année	55 %	67 %	78 %	
	846,68 €	1031,41 €	1200,75 €	

Rémunérations minimales en % du SMIC. SMIC au 1^{er} janvier 2020 : 1539,42 €

Experts-comptables et commissaires aux comptes

Rémunération Contrats d'Apprentissage

Année d'Étude	Moins de 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
1 ^{re} année	27 %	43 %	53 %	
	415,64 €	661,95 €	815,89 €	
2 ^e année	39 %	51 %	61 %	
	600,37 €	785,10 €	939,05 €	1539,42 €
3 ^e année	55 %	67 %	78 %	
	846,68 €	1031,41 €	1200,75 €	

Rémunérations minimales en % du SMIC. SMIC au 1^{er} janvier 2020 : 1539,42 €

Géomètres experts

Rémunération Contrats d'Apprentissage

Année d'Étude	Moins de 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
1 ^{re} année	45 %	55 %	60 %	
	692,74 €	846,68 €	923,65 €	
2 ^e année	55 %	65 %	70 %	
	846,68 €	1000,62 €	1077,59 €	1539,42 €
3 ^e année	65 %	75 %	85 %	
	1000,62 €	1154,57 €	1308,51 €	

Rémunérations minimales en % du SMIC (Taux figurant dans les dispositions de la CCN)

Apprentis de 26 ans ou plus : 100% du SMIC ou du Salarie Minimal Conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat.

Marchés financiers

Rémunération Contrats d'Apprentissage

Année d'Étude	Moins de 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
1 ^{re} année	27 %	43 %	53 %	
	415,64 €	661,95 €	815,89 €	
2 ^e année	39 %	51 %	61 %	
	600,37 €	785,10 €	939,05 €	1539,42 €
3 ^e année	55 %	67 %	78 %	
	846,68 €	1031,41 €	1200,75 €	

Rémunérations minimales en % du SMIC. SMIC au 1^{er} janvier 2020 : 1539,42 €

Sociétés d'assistance

Rémunération Contrats d'Apprentissage

Année d'Étude	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
1 ^{re} année	27 %	43 %	53 %	
	415,64 €	661,95 €	815,89 €	
2 ^e année	39 %	51 %	61 %	
	600,37 €	785,10 €	939,05 €	1539,42 €
3 ^e année	55 %	67 %	78 %	
	846,68 €	1031,41 €	1200,75 €	

Rémunérations minimales en % du SMIC. SMIC au 1^{er} janvier 2020 : 1539,42 €

Sociétés d'assurances

Classif.	CCN annuel	Salaire mensuel sur 12 mois									
		Moins de 18 ans			De 18 à 20 ans			De 21 à 25 ans			Plus de 26 ans
		1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	
1	18800€	423,00 €	611,00 €	861,67 €	673,67 €	799,00 €	1049,67€	830,33 €	955,67 €	1222,00 €	1566,67 €
2	19900€	449,78 €	649,68 €	916,21 €	716,31 €	849,58 €	1116,11€	882,89 €	1016,16 €	1299,35 €	1665,83 €
3	22710€	510,98 €	738,08 €	1040,88 €	813,78 €	965,18 €	1267,98€	1003,03 €	1154,43 €	1476,15 €	1892,50 €
4	26920€	605,70 €	874,90 €	1233,83 €	964,63 €	1144,10 €	1503,03€	1188,97 €	1368,43 €	1749,80 €	2243,33 €
5	31830€	716,18 €	1034,48 €	1458,88 €	1140,10 €	1352,78 €	1777,18€	1405,83 €	1618,03 €	2068,95 €	2652,50 €
6	41870€	942,08 €	1360,78 €	1919,04 €	1500,34 €	1779,48 €	2337,74€	1849,26 €	2128,39 €	2721,55 €	3489,17 €
7	56880€	1279,80 €	1848,60 €	2607,00 €	2038,20 €	2417,40 €	3175,80€	2512,20 €	2891,40 €	3697,20 €	4740,00 €

Rémunérations minimales en % du SMIC. SMIC au 1^{er} janvier 2020 : 1539,42 €

Le salarié titulaire d'un contrat d'apprentissage perçoit une rémunération déterminée en pourcentage de la rémunération minimale annuelle correspondant à la classe de fonctions à laquelle est rattaché le poste qu'il occupe, dans les conditions prévues par la convention collective. Les pourcentages applicables aux rémunérations minimales annuelles sont les mêmes que ceux fixés par les textes en vigueur.

Sociétés financières

Rémunération Contrats d'Apprentissage

Année d'Étude	Moins de 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
1 ^{re} année	27 %	43 %	53 %	
	415,64 €	661,95 €	815,89 €	
2 ^e année	39 %	51 %	61 %	
	600,37 €	785,10 €	939,05 €	1539,42 €
3 ^e année	55 %	67 %	78 %	
	846,68 €	1 031,41 €	1 200,75 €	

Rémunérations minimales en % du SMIC. SMIC au 1^{er} janvier 2020 : 1539,42 €

Surveillance qualité de l'air

Rémunération Contrats d'Apprentissage

Année d'Étude	Moins de 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
1 ^{re} année	27 %	43 %	53 %	
	415,64 €	661,95 €	815,89 €	
2 ^e année	39 %	51 %	61 %	
	600,37 €	785,10 €	939,05 €	1539,42 €
3 ^e année	55 %	67 %	78 %	
	846,68 €	1 031,41 €	1 200,75 €	

Rémunérations minimales en % du SMIC. SMIC au 1^{er} janvier 2020 : 1539,42 €